



**COMITE POITOU-CHARENTES de NATATION**  
**CHARENTE - CHARENTE MARITIME - DEUX SEVRES – VIENNE**  
*Présidence – Secrétariat – Trésorerie*

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**Gond-Pontouvre (16100) – Samedi 9 Février 2013**

Le Président, Mr Jimmy PERSIGANT, ouvre la séance à 9h33 et souhaite la bienvenue à tous les participants.

**1) Appel nominal des clubs du Poitou-Charentes et des membres du comité directeur**

Le Secrétaire Général, Mr Karl BOUCQUAERT, procède à l'appel nominatif des clubs. Il annonce le nombre de voix représentées soit 171 sur 263 : le quorum est donc atteint.

**2) Allocution du Président**

*Natation course*

Durant l'olympiade, le nombre de minimes qualifiés aux championnats de France a augmenté mais celui-ci s'est effondré pour les catégories cadettes et juniors.

Au trophée Lucien Zins, le nombre de nageurs qualifiés a progressé, souhaitons que cette année, le nombre soit identique mais il sera difficile de comparer car le mode de qualification a changé.

*Natation synchronisée*

Le comité dispose de son propre jury, cela va permettre de faire évoluer la discipline.

Depuis l'assemblée générale électorale, le comité se restructure, notamment sur le plan administratif : Transmission des informations

Sollicitation des présidents de clubs pour avis => Le comité est le porte parole des présidents de clubs.

**3) Homologation du procès-verbal**

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 21 octobre 2012 à Surgères n'a soulevé aucune question.

Il est adopté à l'unanimité des voix.



**2 allée de la Chenevière - Appt. 24 - 86000 POITIERS**  
Tél. 05.49.46.10.17  
Site Internet : <http://poitoucharentes.ffnatation.fr>  
Email : [poitou-charente-natation@wanadoo.fr](mailto:poitou-charente-natation@wanadoo.fr)  
SIRET : 441 069 499 00016 – Crédit Mutuel Poitiers



#### **4) Homologation des rapports d'activité**

Dans un souci de protection de l'environnement et de développement durable, toutes les informations concernant les rapports des commissions (excepté celui du waterpolo qui n'est pas parvenu au comité dans les temps) se trouvent sur le site internet du comité.

Aucune question sur les comptes rendus d'activité.

#### **5) Commission des finances**

La nouvelle trésorière, Mme Yvelise FLEURUS, s'est attachée à produire des documents. Présentation du compte de résultats des 3 entités du comité que sont l'ERFAN, le Water-polo IRSO et le comité.

Il est rappelé que le comité fonctionne en année civile et non sportive d'où les chiffres ; les actions ne sont pas terminées voire pas commencer et les subventions ont été versées fin octobre 2012.

#### **6) Lecture du rapport du vérificateur aux comptes**

Quitus : adopté à l'unanimité des voix.

Mme Yvelise FLEURUS remercie Mme Corinne GALAND (trésorière adjointe) pour l'aide apportée.

Mr Christian LETEURE se propose pour être vérificateur aux comptes, le second ayant démissionné de ses fonctions => adopté à l'unanimité des voix.

#### **7) Erfan**

La formation BF3 est mise en place en concertation avec le Limousin. (Idem pour la NC afin de regrouper plus de compétiteur)

Recrutement de Mr Yann BLANCHET qui s'est désisté un mois après en mettant fin à son contrat => Dans l'urgence Mr Xavier MOURIER, Beesan, assurera des vacances jusque fin juin afin de compléter l'équipe de formation de l'ERFAN.

Travail sur un éventuel partenariat avec le CREPS pour le BPJEPS moyennant rétribution, du CREPS, financière ou d'un local pour y installer le comité. En parallèle, le comité a décidé de se pencher sur l'éventuelle acquisition d'un local pour le siège social du comité.

Grande médiatisation du CFA du Sport. Son président est l'adjoint aux sports de la ville de La Rochelle. Le CREPS est support de la formation et l'ERFAN, un intervenant ponctuel.

#### **8) IRSO**

Le Poitou-Charentes est en charge de la gestion du Water-Polo (notamment pour le paiement des arbitres).

Le Limousin est chargé de la gestion de l'Eau libre, l'Aquitaine de la Natation Course et le Midi-Pyrénées de la Natation Synchronisée.

Il n'y a pas de président à la tête de l'IRSO, mais les 4 présidents de chaque région échangent et communiquent => bon fonctionnement.

0,50€ par licence sont reversés et répartis sur les 4 activités de l'IRSO.

La référente de la Natation course n'a pas pu sortir, faute de temps, un projet sportif pour 2012/2013. Lors de la réunion, Mr Jimmy PERSIGANT avait demandé une action concernant les France Minimes et cadets => nouvelle réunion le 11 février.



**2 allée de la Chenevière - Appt. 24 - 86000 POITIERS**

Tél. 05.49.46.10.17

Site Internet : <http://poitoucharentes.ffnatation.fr>

Email : [poitou-charente-natation@wanadoo.fr](mailto:poitou-charente-natation@wanadoo.fr)

SIRET : 441 069 499 00016 – Crédit Mutuel Poitiers



L'IRSO reverse 500€ par jour de compétition à la région organisatrice.

Mr Claude RICHARDEAU (CNS) estime que le tarif de 9€/épreuve est élevé.

Mme Valérie SARTOREL (ANC) évoque la différence énorme entre les dépenses et les recettes.

Avec les nouveaux programmes, la FFN laisse beaucoup plus de pouvoirs aux régions.

Mr Jimmy PERSIGANT explique la volonté forte de l'IRSO.

Le Centre Nautilus est le seul bassin 25m homologué 2 plaques en Poitou-Charentes.

Le Conseil de l'IRSO souhaite uniformiser les podiums des compétitions qu'elle organise à savoir :

Médailles (prises en charge par l'Irso)

Bon d'achat 20€, 15€, 10€ (pris en charge par le comité organisateur)

Cadeaux (uniquement si le club accueillant la compétition peut abonder les podiums.)

Le Conseil de l'IRSO aimerait pouvoir accueillir un événement fédéral de niveau national. Cela aurait l'avantage de diminuer le coût de déplacements des clubs

## **9) Règlement des compétitions**

Après plusieurs tentatives de mise en place, le comité propose un règlement concernant l'effectif des officiels :

- une amende de 50€ par officiel manquant par compétition régionale.
- un bonus de 10€ par officiel supplémentaire.
- le jury de tête (juge arbitre et starter) ne compte pas dans l'effectif.
- 

Mr Christian LETEURE indique qu'il est dommage que le jury de tête ne compte pas dans l'effectif. Il est procédé au vote :

57 contre (CNS, SPN, Civray, Neuville, Chauvigny, Montmorillon, Cognac)

6 abstentions (ASPTT)

108 pour

Adopté à la majorité des voix.

## **10) Règlement administratif**

Afin de restructurer administrativement le comité, il est demandé aux clubs d'envoyer leurs statuts. De même, les procès-verbaux de toutes les assemblées générales (électives ou non) doivent parvenir au comité.

A l'exemple des Comités départementaux et du Comité régional, pour plus de clarté, le comité régional les encourage (sans obligation) à renouveler leurs membres par olympiade (Adoption des statuts types FFN). Certains clubs ont déjà optés ce principe.



**2 allée de la Chenevière - Appt. 24 - 86000 POITIERS**

Tél. 05.49.46.10.17

Site Internet : <http://poitoucharentes.ffnatation.fr>

Email : [poitou-charente-natation@wanadoo.fr](mailto:poitou-charente-natation@wanadoo.fr)

SIRET : 441 069 499 00016 – Crédit Mutuel Poitiers



## 11) Extranat licence

Il est rappelé aux dirigeants de bien renseigner la rubrique de l'adresse « Email » lors de l'inscription des licenciés afin que ceux-ci puissent recevoir le code émis par la FFN, leur permettant ainsi de modifier leurs coordonnées si besoin.

Afin de mieux gérer les officiels, à partir de la saison prochaine, les licences des officiels devront obligatoirement être **oblitérées** pour exercer.

Extranat permettra de gérer les licences et la validité de la carte des officiels.

Il a été demandé que le même principe soit mis en place pour la N3 water-polo.

Concernant l'enregistrement du Pass'sport de l'eau, celui-ci a été amélioré afin d'enregistrer les épreuves au fur et à mesure de leur réussite.

## 12) Informations du président

- Mr Jimmy PERSIGANT présente les grandes lignes pour les 4 années à venir.
  - Demande forte des clubs (par leurs représentants) pour mettre en place une structure régionale. Pas de reconnaissance des CREF par DDRJS car ne figure pas dans le PES fédéral=> aucune aide financière possible pour l'instant.  
Ville Poitiers – Fac : nécessiterait des moyens que le comité n'a pas. Les clubs doivent se sentir concernés par cette structure pour permettre à nos nageurs d'allier étude et pratique sportive au haut niveau.
  - *Labellisation des clubs :*  
Mr Richard BOUYER indique qu'aucun moyen relationnel n'a été mis en place ; le dispositif manque d'accompagnement.
    - ⇒ Mise en place d'une commission.
    - ⇒ Aide plus importante vers les nageurs des clubs labellisés.
  - Une action menée sur les Minimes et les cadets pour accéder au haut niveau est en réflexion (stage, bourse ...)  
Détection des benjamins 2 et accompagnement sur l'olympiade sous forme de bourse (scolaire, équipement, frais de déplacement, frais médicaux...) avec critères d'entrée mais aussi de sortie.
- Natation Synchronisée : détection au même titre que la natation course.
- *Colloque / séminaire :*  
Bénévoles, entraîneurs, dirigeants, intervenants seraient inviter afin d'aborder des thèmes tels que le plan de développement des clubs, le dopage,....selon la volonté des clubs.
  - En avril prochain aura lieu l'assemblée générale de la FFN. Le volet des licences y sera abordé. Celles-ci représentent 1/3 du budget de la fédération soit 4 millions d'euros.

Le ministère a enlevé 350000€ de la convention d'objectif concernant le water-polo.



2 allée de la Chenevière - Appt. 24 - 86000 POITIERS  
Tél. 05.49.46.10.17  
Site Internet : <http://poitoucharentes.ffnatation.fr>  
Email : [poitou-charente-natation@wanadoo.fr](mailto:poitou-charente-natation@wanadoo.fr)  
SIRET : 441 069 499 00016 – Crédit Mutuel Poitiers



- *CFR : Natation course annuelle et estivale :*

L'empêchement, l'an passé, de réaliser le stage faisant suite au Micathlon, pour préparer les jeunes pour la CFR, il est instauré des critères de participation : Pour qu'une équipe se déplace, il est nécessaire que le total des points des épreuves soit équivalent aux résultats réalisés par la 13<sup>ème</sup> équipe de la CFR 2012.

- Les tarifs des brevets fédéraux seront stables durant toute l'olympiade.

Travail à faire sur les nageurs mais aussi sur les entraîneurs ; ceux-ci doivent se sentir concernés par l'évolution de leur pratique car très peu participent à des formations pour échanger avec d'autres.

- *Détection des benjamins et accompagnement :*

Pour progresser tous doivent se sentir concernés par le projet régional.

Tout le monde partage l'idée d'une construction régionale avec concertation des départements, pour une meilleure cohérence, mais s'interroge sur l'investissement financier.

Il faut œuvrer et à ce titre, le Secrétaire général propose de réunir les 4 départements afin d'en discuter.

⇒ Projet (hormis l'aspect financier) voté à l'unanimité des voix.

### **13) Intervention des personnalités**

Aucune personnalité invitée n'a fait le déplacement.

### **14) remises des récompenses**

Le Président procède à la remise des récompenses aux membres bénévoles des associations de natation.

### **15) questions diverses**

Afin de mieux travailler ensemble, il est demandé aux clubs de transmettre leurs idées au président du comité et au siège du comité.

Mr Claude RICHARDEAU (CNS) remercie Mme Aurélie PICHAUT, Secrétaire du Comité régional, pour ses compétences, sa gentillesse et sa disponibilité.

Le Secrétaire général précise que le terme « Secrétaire administrative » sera inséré dans la case « Fonction » du registre unique du personnel et du bulletin de salaire à compter du 1<sup>er</sup> Février 2013.

A 11h56 l'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée levée.

**Jimmy PERSIGANT**  
Président

**Karl BOUCQUAERT**  
Le Secrétaire Général





**2 allée de la Chenevière - Appt. 24 - 86000 POITIERS**

Tél. 05.49.46.10.17

Site Internet : <http://poitoucharentes.ffnatation.fr>

Email : [poitou-charente-natation@wanadoo.fr](mailto:poitou-charente-natation@wanadoo.fr)

SIRET : 441 069 499 00016 – Crédit Mutuel Poitiers



# COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

**Gond-Pontouvre (16) – Samedi 9 février 2013**

- Présentation des modifications des statuts et du règlement intérieur.
- Appels nominatifs des clubs avec le nombre de voix.

Vote :

- ⇒ 157 pour
- ⇒ 1 contre
- ⇒ 13 abstentions

Les modifications aux Statuts et du Règlement Intérieur sont adoptés à l'unanimité des voix.

## VŒUX

Mr Jimmy PERSIGANT donne lecture des vœux émis par certains Présidents de Clubs.

A 12h23 l'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée levée.

**Jimmy PERSIGANT**  
Président

**Karl BOUCQUAERT**  
Le Secrétaire Général



**2 allée de la Chenevière - Appt. 24 - 86000 POITIERS**

Tél. 05.49.46.10.17

Site Internet : <http://poitoucharentes.ffnatation.fr>

Email : [poitou-charente-natation@wanadoo.fr](mailto:poitou-charente-natation@wanadoo.fr)

SIRET : 441 069 499 00016 – Crédit Mutuel Poitiers

